

Je m'engage pour l'eau publique



Je sais qu'au Pré-Saint-Gervais, comme dans les autres communes du territoire Est Ensemble, l'eau courante provient du Sedif (Syndicat des Eaux d'Ile-de-France), dont l'exploitant est la multinationale Veolia.

J'ai appris que cette eau nous coûte plus cher que celle distribuée par exemple à Paris, qui a adopté un système de régie publique. Pour une part, la différence s'explique par les 20 millions annuels de rémunération que Veolia s'attribue aux dépens des usagers, comme l'a indiqué la Cour des Comptes.

J'ai appris aussi que l'Agence Régionale de Santé s'est inquiétée du taux de pesticides dans l'eau fournie par le Sedif.

J'ai été informé(e) du délai de deux ans dont dispose le territoire Est Ensemble (ainsi que deux autres territoires en Ile-de-France) pour mettre au point une solution permettant de créer, ici aussi, une régie publique.

J'ai bien noté que le souhait d'aller vers cette régie publique a été affirmé dans le journal municipal par le maire du Pré, qui est par ailleurs président d'Est Ensemble.

Je demande aux élus de la ville, et du territoire, de faire en sorte que ces propos se traduisent en actes. Je demande que pour cela soient menées, selon un calendrier qui permette à ce projet d'aboutir dans les délais, des études indépendantes du Sedif et de Veolia. Je demande à être, ainsi que l'ensemble des habitants, informé régulièrement de l'avancement du projet, et à pouvoir m'exprimer sur ce sujet.

Je soutiens, pour cela, l'action du Collectif Eau publique du Pré Saint-Gervais, et de la Coordination Eau Ile-de-France. Je souhaite être tenu au courant de leurs initiatives, et je suis disposé à y participer.